Programme de formation :

L'évaluation de la douleur et sa prise en charge

Présentation :

La lutte contre la douleur est une priorité de santé publique et participe à la politique d'amélioration de la qualité des soins.
Depuis la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades, l'évaluation et le soulagement de la douleur sont reconnus comme un droit fondamental.
C'est ainsi que le ministère de la Santé poursuit son action de mise en œuvre de Plans de lutte contre la douleur dont le quatrième fait l'objet de l'annexe 21 des orientations nationales de formation 2015 de la DGOS.

L'analyse des pratiques vise à développer la perception de la douleur du patient et de ses proches, et améliorer sa prise en charge.

Objectifs et compétences professionnelles visés :

- ⇨ S'approprier le contexte règlementaire actuel en lien avec les fonctions du soignant, son rôle propre, le rôle prescrit et les droits des patients
- ⇨ Connaître les mécanismes de la douleur et la démarche d'évaluation de la douelur en équipe pluridisciplinaire
- ⇨ Repérer, identifier, décrire les situations douloureuses et savoir utiliser les différentes possibilités thérapeutiques de lutte contre la douleur
- ⇨ Connaître les moyens de prévention et de traitement de la douleur

Public Visé : Personnel médical et paramédical

Intervenant : Sylvie Werschner, infirmière, Cadre de santé, thérapeute

Prérequis : Personnel médical et paramédical

Organisation de la formation : 1 journée

Horaires : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h00

Durée de la formation : 7 heures

Effectif : 6 personnes au minimum et 10 personnes au maximum

PSH : accessibilité des locaux pour les personnes à mobilité réduite

Formation Intra : Tarif => Nous consulter

Programme de la formation :

Cette formation est animée en présentiel ou en FOAD "formation ouverte et/ou à distance"

Matin :

- ❖ Accueil des participants
- ❖ Recueil de leurs attentes
- ❖ Présentation du programme
- ❖ Positionnement des stagiaires sur le sujet : questions, niveau de connaissances, représentations

- **La politique de lutte contre la douleur** :
- ⇨ Cadre légal et règlementaire :
  Plans de lutte contre la douleur : exigences actuelles
  Décrets professionnels, Code de santé publique, loi du 4 mars 2002, la charte du patient hospitalisé, Le CLUD, le manuel de certification, les recommandations de l'HAS

- **Les définitions, anatomie et physiologie de la douleur :**
  Douleur physique, souffrance morale

- **Les mécanismes des douleurs :**
- ⇨ Par excès nociception
- ⇨ Neurogènes
- ⇨ Psychogène
- ⇨ Mixtes

Les composantes de la douleur : les causes
La dimension psychosociale de la douleur

- **La prise en charge de la douleur :**
- ⇨ La démarche d'évaluation de la douleur en équipe pluridisciplinaire : écoute, observation
- ⇨ La sémiologie de la douleur et évaluation de son intensité :
  La douleur aigue et la douleur chronique

Après Midi :

- ⇨ La relation et l'entretien avec le patient douloureux
- ⇨ Les outils d'évaluation : intérêts et limites
  Les échelles d''évaluation (autoévaluation, hétéro-évaluation)
- ⇨ Les méthodes multidimensionnelles
- ⇨ Les paramètres physiologiques
- ⇨ Le suivi et la traçabilité des informations sur la douleur

- **Les moyens de prévention et/ou de traitement de la douleur :**
- ⇨ Les traitements médicamenteux : les paliers de l'OMS, topiques locaux, MEOPA.
- ⇨ Les moyens non-médicamenteux : relaxation, sophrologie, hypno analgésie, toucher-massage
- ⇨ Le rôle du soignant face au patient douloureux : écoute, relation d'aide, attitudes préventives

- **La prévention des douleurs provoquées, iatrogènes, induites**
- ⇨ Les définitions : la douleur induite par les soins, la douleur iatrogène
- ⇨ Les conséquences de la douleur induite : chronicité et mémoire de la douleur
- ⇨ Les principes de la prévention : communication, organisation des soins, évaluation de l'anxiété, observation et évaluation avant, pendant et après le soin.

Méthodes pédagogiques :

- Accueil des stagiaires dans une salle de formation
- Quiz d'auto évaluation
- Apports théoriques et pratiques
- Document pédagogique
- Powerpoint
- Paperboard
- Exercices de mises en situation et de réflexion en petits groupes
- Analyse réflexive et éthique de pratiques

Mise en œuvre de moyens de compensation du handicap

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Recueil des attentes des stagiaires et confrontation aux objectifs de la formation
- Évaluation des connaissances de stagiaires en début et en fin de formation
- Émargement des feuilles de présence
- Questionnaire d'évaluation de la formation portant sur l'atteinte de objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis/
- A distance de la formation : analyse de la transférabilité des connaissances dans la pratique individuelle et collective par le biais d'un questionnaire adressé au service formation, et lors de l'entretien professionnel du stagiaire.

Résultats des évaluations de la formation (8 stagiaires)

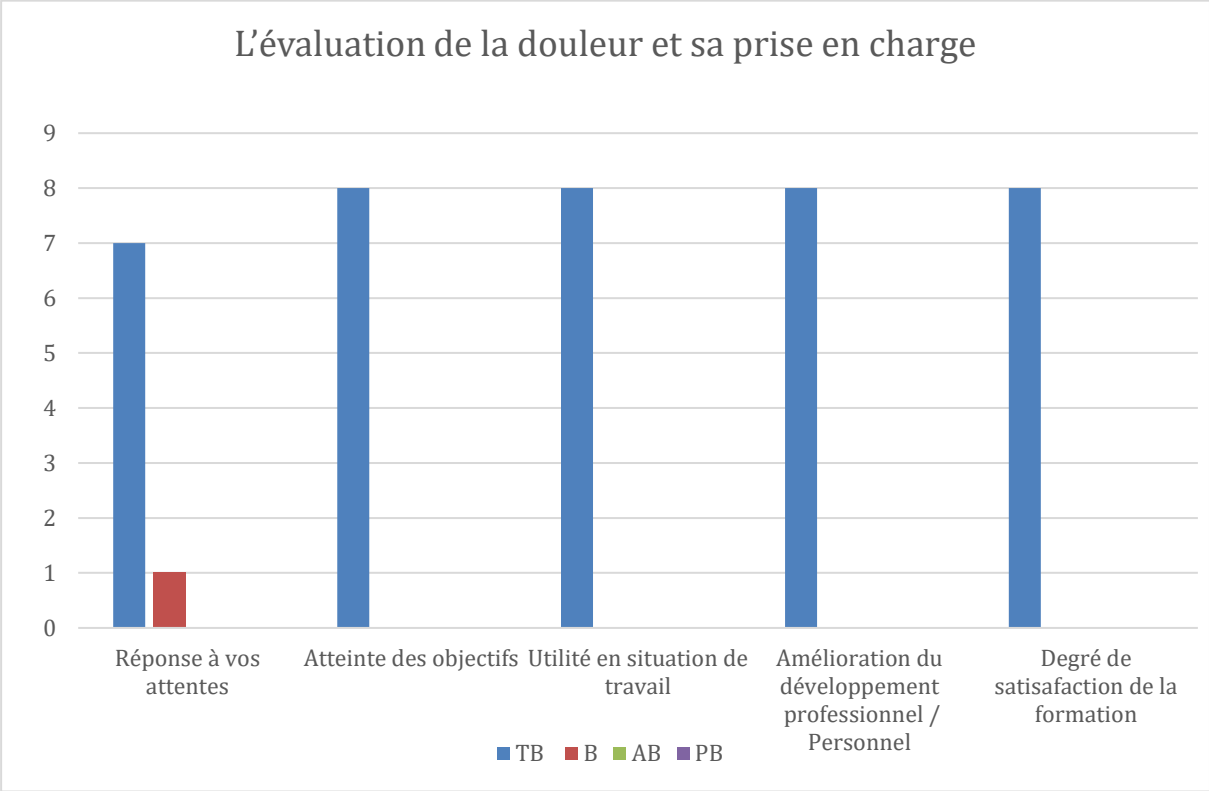

Le degré de satisfaction global est : 8 Très Bien sur 8

Les stagiaires se disent très satisfaits de la formation.